



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Mali

Question au Gouvernement n° 29

Texte de la question

CRISE AU MALI

M. le président. La parole est à M. François Loncle, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. François Loncle. Permettez-moi d'associer mon collègue Pouria Amirshahi à ma question. La crise qui secoue le Mali depuis six mois est extrêmement grave. Dans le nord du pays, soumis à la férule d'intégristes obscurantistes, les atrocités se multiplient : femmes violées, population terrorisée, enfants maltraités, écoles saccagées, mausolées de Tombouctou détruits.

À la crise sécuritaire s'ajoute une crise alimentaire et humanitaire. Déjà, plus de 300 000 Maliens se sont réfugiés au Sud ou dans les pays voisins. Ce drame risque de se répercuter sur la stabilité de toute la région. D'autant plus que le Sahel a été très affecté par la guerre en Libye, dans la mesure où les puissances engagées n'ont pas assumé les conséquences de cette opération militaire. On a en effet assisté au retour massif de mercenaires touareg ayant servi Kadhafi et à la dissémination d'armements pillés dans les arsenaux libyens par les groupes djihadistes, notamment AQMI.

En raison de nos liens historiques et culturels avec l'Afrique, de la lutte commune contre le terrorisme, de la détention de compatriotes par des organisations criminelles, la situation au Sahel nous concerne directement. Monsieur le ministre des affaires étrangères, comment restaurer la légalité constitutionnelle à Bamako et l'intégrité territoriale de l'État malien ? Comment lutter contre les bandes " gangstéro-djihadistes " qui sévissent dans cette région ?

Qu'entreprend la diplomatie française, en liaison avec l'ONU, l'Union africaine et la Cédéao, pour aider le Mali à sortir de la crise ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, GDR et écologiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député, la question que vous avez posée, vous qui connaissez très bien l'Afrique est, je crois, partagée sur tous les bancs de cette assemblée. La situation au Mali et, plus généralement, au Sahel, est dramatique, au point que certains ont pu parler d'une menace de " Sahelistan ".

Trois grands problèmes s'entremêlent, de nature politique, sécuritaire et humanitaire.

À la division entre le nord et le sud s'ajoute le fait qu'au Sud, le gouvernement ne bénéficie pas d'une large assise. C'est la raison pour laquelle la communauté des États d'Afrique de l'Ouest, l'Union africaine et nous-mêmes avons recommandé qu'une assise plus large soit recherchée avant le 31 juillet - je m'en entretenais ce matin même avec le Premier ministre du Mali.

Il y a par ailleurs au nord du Mali des terroristes - il faut les appeler ainsi - qui appartiennent essentiellement au mouvement AQMI, dont je rappelle qu'il tient officiellement la France pour son principal ennemi. Ces terroristes détiennent des armes et beaucoup d'argent, en particulier grâce aux otages. Ils menacent non seulement le Mali, mais l'ensemble de la région et, indirectement, la France. Il faut que l'ensemble de ceux qui sont attachés à la défense de la démocratie - la CDAO, l'Union africaine, l'ONU, l'Union européenne et nous-mêmes - se mobilisent pour venir, le moment venu, à bout de cette menace qui pèse sur des centaines de milliers de personnes.

La France entend mobiliser ses propres forces, y compris financières, pour venir en aide à un peuple ami et à un continent en souffrance. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 29

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 juillet 2012](#)